



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2022

MAIRIE

18 Avenue de la Gare

54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr

www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-deux, le trente mars à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 15

Absents : 0

Excusés : 1

Nombre de suffrages

exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : Mme LURION Eve-Hélène

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. LAMOISE Régis

Fixation des taxes locales 2022

Délibération n°2022 - 15

L'obligation de vote du taux de la Taxe d'habitation (TH) n'est plus mentionnée par les textes : l'article 1636 B sexies du Code général des impôts (CGI) indique que « les conseils municipaux et les instances délibérantes des organismes de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre votent chaque année les taux des taxes foncières et de la cotisation foncière des entreprises. »

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

1^{er}/04/2022

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

De ne pas augmenter les 3 taxes directes communales et de maintenir les taux de l'année 2021 :

- Foncier Bâti (TFPB) : taux communal 10.91% + taux départemental 17.24% = 28.15%
- Foncier non bâti (TFPNB) : 19.83 %
- Cotisation Foncière des entreprises (CFE) : 20.01 %



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,

Le Maire

